

Projets de manifestations de la C14

Le PNP est-il capable du déluge qu'il promet ?

Au cours de leur réunion hebdomadaire le samedi 24 novembre dernier, les responsables du Parti national panafricain (PNP) ont informé leurs militants de leur décision de participer à la marche qu'organiserait la Coalition des 14 partis de l'opposition,...



PAGE 3

POLITIQUE



Brouille entre le MCD et le reste de la Coalition

Me Tchassona Traoré invite ses compagnons de lutte à ne pas mentir au peuple

Depuis sa prise de position en faveur du processus électoral, notamment son appel à ses militants d'aller se faire recenser à titre conservatoire durant les trois jours supplémentaires retenus...

PAGE 11

ECONOMIE



Bourse

L'Association africaine des bourses a un nouveau comité exécutif

Le nouveau comité exécutif de l'Association africaine des bourses (Asea) a été mis en place hier dimanche 25 novembre à Lagos au Nigéria. La cérémonie s'est déroulée en marge de la 22ème conférence annuelle de l'Asea qui se tient au Nigéria du 25 au 27 novembre. Le nouveau comité exécutif...

PAGE 5

Fitheb 2018

« Quand cela commence, cela doit finir... », Erick-Hector Hounkpè

La 14ème édition du Festival international de théâtre du Bénin (Fitheb) a pris fin, le 24 novembre dernier, à Cotonou, la capitale béninoise...

PAGE 9



Tout se précise pour les législatives du 20 décembre

Bilan du recensement électoral, état des lieux des candidatures, liste définitive par la Cour Constitutionnelle...

► Tirage au sort de l'ordre de positionnement sur le bulletin de vote aujourd'hui

PAGE 3

EDITO

Financement de la campagne électorale, pour la stricte période de campagne

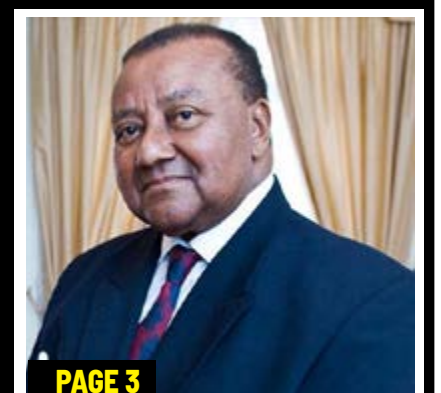
Le troisième décret adopté par le Conseil des ministres, le jeudi 22 novembre dernier, a rapport avec le financement public de la campagne électorale pour les élections législatives du 20 décembre prochain. « Les dispositions de l'article 10 de la loi n° 2013-013 du 7 juin 2013 portant financement public des partis politiques et des campagnes électorales précisent que le montant de la contribution de l'Etat au financement des campagnes électorales est fixé par décret en conseil des ministres »,...

PAGE 3

Alternance politique pacifique au Togo

L'Union des forces de changement retourne au sens originel de « l'Ablodé »

L'Union des forces de changement (UFC) a organisé, samedi dernier à l'hôtel Eda Oba, une grande conférence suivie d'un atelier politique. Cette rencontre qui a enregistré la présence de plusieurs fédérations du parti au palmier rouge, était...



PAGE 3

	SOMMAIRE	RDC / Présidentielle 2018 Alliance Kamerhe et Tshisekedi, la plateforme qui réduit les chances de l'opposition 	Finance Fin des travaux de mise en œuvre du Système de gestion et d'analyse de la dette 	« Fitheb distinction 2018 » Soirée bercée par le « Palabre du cordonnier » 	Coupe du monde 2030 Le Maroc, l'Espagne et le Portugal ensemble pour l'organisation ? 	Matches aller des préliminaires de la Ligue africaine des champions Koroki et Gomido en route pour représenter le Togo 
		P 4	P 5	P 9	P 10	P 11

Prix Abdoulaye Fadiga Le Togolais Vigninou Gammadigbé remporte la 6ème édition

La 6ème édition du Prix Abdoulaye Fadiga pour la promotion de la recherche économique a été remportée par le Togolais Vigninou Gammadigbé. D'une valeur totale de 10 millions de francs CFA, ce prix récompense un travail de recherche original portant sur un sujet d'ordre économique, monétaire ou financier. La cérémonie de récompense s'est déroulée le 21 novembre dernier au siège de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) à Dakar.

Le doctorant à la Faculté des sciences économiques et de gestion (Faseg) de l'Université de Lomé, Vigninou Gammadigbé a remporté l'édition 2018 du Prix Abdoulaye Fadiga pour la promotion de la recherche économique. L'article qui a permis au Togolais de remporter ce prix, est intitulé « Survie des banques de l'Uemoa : les nouvelles exigences de fonds propres sont-elles pertinentes ? ». Selon le professeur Adama Diaw, président

du comité de lecture, le Togolais a fait « un travail de recherche original portant sur un sujet d'ordre économique, monétaire ou financier présentant un intérêt scientifique avéré pour les Etats membres et pour l'Union ». Selon lui, le Togolais à travers son travail analyse le rôle des fonds propres réglementaires dans la survie des banques de l'Uemoa pour en déduire la pertinence des nouvelles normes bâloises entrées en vigueur le 1er janvier

2018.

Le professeur Adama Diaw a ajouté que « l'étude plaide pour une meilleure gestion des institutions bancaires relativement au pilotage des fonds propres et à la prise de risque. Il s'agit d'une contribution pertinente et de portée significative, qui rend compte d'un travail sérieux et de très bonne facture ». Le prix Abdoulaye Fadiga pour la promotion de la recherche économique a été initié par la Bceao depuis 2008. Ce prix qui



Le Togolais Vigninou Gammadigbé recevant son prix

porte le nom du premier gouverneur de la Bceao est décerné tous les deux ans. Il permet à la banque de contribuer au développement des activités de recherche au sein de l'Union

économique et monétaire ouest africaine (Uemoa). La Bceao veut donner au Prix Abdoulaye Fadiga pour la promotion de la recherche économique une dimension africaine.

F.T.

Lacs

Harcèlements sexuels en milieu hôtelier

La branche Togolaise de l'Union internationale des travailleurs de l'Alimentation (UITA) a organisé le samedi 17 novembre 2018 à Aného, une sensibilisation pour la dignité du personnel des étages dans les hôtels. Cette rencontre à laquelle ont pris part plus d'une vingtaine de participants des Lacs et Vo a permis l'assistance de connaître le domaine d'action de l'UITA, la définition du harcèlement sexuel, les mesures à prendre pour réduire ou éliminer ce phénomène. L'accent a été mis sur l'indispensable nécessité pour les travailleurs de se

Tone

Quinze artisans handicapés dotés de kits d'installation

Des artisans handicapés de la préfecture de Tandjouaré dans la région des Savanes en fin d'apprentissage ont reçu des kits pour leur installation le vendredi 16 novembre 2018 à Dapaong. Cette dotation vient en prélude à la célébration de la Journée internationale de personnes handicapées. L'objectif est d'aider ces jeunes artisans à s'insérer dans la vie professionnelle afin de s'autonomiser et s'épanouir pleinement pour contribuer au

Kozah

Protection des enfants

Cinquante représentants des associations des parents d'élèves et bien d'autres ont renforcé leurs capacités sur la protection des enfants surtout ceux en situation difficile les 15 et 16 novembre 2018 à Kara. Cette rencontre vise à outiller les participants sur le processus de réinsertion des mineurs en situation difficile, surtout ceux accusés de sorcellerie. Il s'agit de renforcer la collaboration entre les leaders communautaires en vue d'œuvrer de concert pour créer un

Kloto / Suivi budgétaire

Les résultats de l'atelier de formation des formateurs restitués aux acteurs

Un atelier de restitution des résultats de l'atelier de formation sur le suivi budgétaire les a été organisé le 16 et 17 novembre 2018. Cet atelier s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet de consolidation de la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption dans la région des Plateaux au Togo. L'objectif est d'accroître la prise de conscience des citoyens vis-à-vis de la corruption, de mobiliser davantage les acteurs dans la lutte contre le phénomène qui fragilise les efforts consentis par le pouvoir publics et les partenaires développement. Il s'agit aussi par le présent atelier, d'amener les participants à jouer efficacement leur rôle dans le contrôle du phénomène qui affecte tous les secteurs de la vie publique.



Récupéré N° 0522/31/03/15/HAAC
 Edité par DIRECT MEDIA RCCM
 N° TG_LOM 2015 B 1045
 BP : 30117 Lomé - Togo
 Tél : (+228) 22 25 02 23 /
 90 15 39 77 / 97 87 12 42
 Facebook: togomatin
 E-mail : atogomatin@gmail.com
 Site web: www.togomatin.tg
 Tw: @togomatin1
 Mson de la Presse: Casier N° 53
 Siège
 Cacavé: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
 Motchosso Kodolakina
 Secrétaire de rédaction :
 Rachidou Zakari
 Responsable web:
 Carlos Amevor
 Comité de rédaction:
 Françoise Dasilva
 Alexandre Wémima
 Edem Dadzie

Essoyodou Awih
 Edodji Nadia
 Attipoe Edem Kodjo
 Responsable administrative:
 Gloria Léma Yagla
 Service commercial:
 DIRECT AGENCY
 Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
 Eros Dagoudi
 Imprimerie: Direct Print
 Distribution : Togo Express
 Tirage : (2000 exemplaires)

EDITO

...rappelle le communiqué du Conseil, soulignant au sujet des élections législatives à venir, que les conditions pour bénéficier de la contribution de l'Etat sont également fixées par décret en conseil des ministres. Ainsi, « le décret fixe-t-il la contribution de l'Etat pour les élections législatives du 20 décembre 2018 à deux cent millions (200.000.000) de francs CFA, répartie comme suit : 65 % du montant sont répartis à

égalité entre toutes les listes de candidats ; 35% du montant sont répartis proportionnellement aux suffrages obtenus entre les listes ayant obtenu au moins 10% des suffrages exprimés », précise le communiqué.

Il est ainsi permis de se poser des questions sur le comment de la vérification des pièces fournies par les candidats et leur l'authenticité, après obtention de la subvention de l'Etat, autrement dit, après avoir reçu l'argent

public. Et cela d'autant que dans l'opinion, au regard de la faible représentativité de certains candidats ou groupes de candidats, l'on se demande s'ils ne font pas acte de candidature rien que pour en faire un fonds de commerce.

D'ailleurs, il ne serait pas superflu de retourner pour questionner la véritable définition de la campagne électorale au sens du code électoral. Au moins, nous convenons tous que la campagne électorale est la période, suivant un décret,

précédant toute élection durant laquelle candidats/candidates, partis et groupements politiques font leur promotion dans le but de mobiliser leur électorat. A ce titre, il faut que de bonne foi, les candidats et candidates, pour justifier la subvention de l'Etat – nous ne doutons pas de la vigilance de la Cour des Comptes- fassent preuve d'orthodoxie.

Meetings, déplacements, tracts, etc., et non des cadeaux et autres dont on a gratifié les populations,

sous forme d'appât, bien avant l'ouverture de la période de campagne. Être candidat à une élection législative coûte cher. Et attention aux dérapages, le financement de la campagne étant encadré par des textes, il faut que la Cour des Comptes veille au grain et sanctionne, sans ménagement, au besoin. De mémoire, la Cour des Comptes, n'a jamais sévi sur un quelconque dérapage, et l'on espère que ce n'est pas seulement par complaisance.

Dieudonné Korolakina

Projets de manifestations de la C14 Le PNP est-il capable du déluge qu'il promet ?

Au cours de leur réunion hebdomadaire le samedi 24 novembre dernier, les responsables du Parti national panafricain (PNP) ont informé leurs militants de leur décision de participer à la marche qu'organisera la Coalition des 14 partis de l'opposition, les 29 novembre, 1er, 3 et 4 décembre prochains dans notre pays. Ces marches, promettent-ils, seront un « déluge total ».

« La mobilisation doit être telle qu'il n'y aura pas de place pour mettre le pied. Ce jour-là, cela doit être un déluge total. Il n'y aura plus d'espace ni de considération de voie ou de route. Les prochaines marches doivent faire l'objet de la mer qui fait des vagues », a déclaré, Ouro Djikpa Tchatikpi, le conseiller du président national du PNP le samedi dernier. Ces

mots, prononcés par l'un des premiers responsables du PNP, disent assez sur les véritables intentions du parti à l'origine des mouvements politiques particulièrement violents qu'a connus notre pays l'année dernière.

Les déclarations du politicien veulent sans doute signifier une mobilisation sans précédent, mais le mot « déluge » lâché par le conseiller

de Tikpi Atchadam, peut-être par lapsus, ne sont pas du tout rassurants pour les paisibles populations togolaises. Que veut dire Ouro Djikpa Tchatikpi quand il parle de « déluge total » ? Que veut dire déluge ? Le déluge est un mythe, un récit étiologique du monde qu'on retrouve dans plusieurs cultures et croyances du monde. Chaque religion ou culture a sa propre version du déluge, mais toutes les versions relatent généralement des pluies catastrophiques et des inondations consécutives créées par Dieu pour anéantir les « pécheurs » de la surface de la terre. En effet, comparer une marche à un déluge, n'est-

ce pas préparer de violentes manifestations dont l'objectif vise à anéantir une partie de la population togolaise ?

Dans ses propos, M. Tchatikpi a également déclaré qu'il n'y aura « ni considération de voie ou de route ». Cela démontre la volonté de ce parti et de ses partisans de provoquer les autorités, afin de créer le désordre et la stupeur, comme c'était le cas le 19 août 2017. Bien entendu, tout ceci vise d'empêcher la tenue des élections législatives dont les campagnes débutent le 4 décembre prochain. Toute analyse faite, on peut se demander si le PNP est capable



Ouro Djikpa Tchatikpi, conseiller du PNP

du déluge qu'il promet. Me Tchassona Traoré enseignant pourtant dernièrement à ses amis de la coalition ceci: « Si nous ne pouvons pas faire une insurrection, n'allons pas mentir au peuples au travers des simulacres de révolution ». Alors, le Wait and see permettra de savoir si Tchassona n'avait pas raison.

R. Zakari

Alternance politique pacifique au Togo L'Union des forces de changement retourne au sens originel de « l'Ablodé »

L'Union des forces de changement (UFC) a organisé, samedi dernier à l'hôtel Eda Oba, une grande conférence suivie d'un atelier politique. Cette rencontre qui a enregistré la présence de plusieurs fédérations du parti au palmier rouge, était placée sous le thème : « l'UFC : de l'Ablodé au développement socioéconomique du Togo ». Ce fut l'occasion pour le Dr Gada Folly Ekoué, conseiller du président de l'UFC et d'autres cadres du parti de démontrer que « l'Ablodé », comme il a été perçu depuis l'indépendance du Togo, est une erreur qu'il faut corriger si l'on veut favoriser l'avènement d'une alternance politique pacifique au Togo.

Pendant longtemps au Togo, la lutte politique était perçue comme un combat de gladiateur où le plus fort a droit de vie ou de mort sur son adversaire. Certains compatriotes qui se réclamaient héritiers de « l'Ablodé », donc des pères de l'indépendance considéraient ceux de l'autre camp comme l'ennemi à abattre et vice-versa. Cette conception de la politique n'a produit aucun résultat positif à ce jour. Si ce ne sont les divisions, les blessures, les deuils etc... Toutefois, c'est une façon de faire qui ne s'est pas imposée d'elle-même. Elle a été malencontreusement véhiculée par les leaders depuis la lutte pour les

indépendances.

La lutte pour l'indépendance : un héritage aux fruits amers ?

Lors de la lutte pour l'indépendance, un discours anti-colonisateur a été développé dans le but de susciter un rejet de « l'opresseur » et motiver les populations à ne lui laisser aucune chance. Le colonisateur était l'ennemi à abattre. Alors que pour le Dr Gada, « la première oppression est en nous. Lorsque nous arrivons à nous en libérer, plus rien ne peut nous empêcher de nous émanciper ». Mais comme dit plus haut, « les fils de l'Ablodé » ont lutté farouchement contre l'opresseur désigné et connu

de tous. Certains d'entre eux qui ont préféré tolérer cet « oppresseur » d'une manière ou d'une autre, ont subi le même sort. Même au terme de cette lutte pour l'indépendance, cette mentalité est restée. Ayant négocié l'indépendance qui devrait intervenir en 1958, Sylvanus Olympio, le président de la République d'alors, père de l'indépendance, n'a réussi à la proclamer que deux ans plus tard, le 27 avril 1960. Pour cette raison, il a été qualifié de traître et rejeté par certains combattants de ses rangs. La mentalité de rejet, de guéguerre, de confrontation s'était bien installée et n'allait pas disparaître si tôt. Cette conception de la lutte politique née lors de la

période des indépendances s'est transposée dans la vie politique des Togolais durant les années qui ont suivi. Déjà le premier président a reçu des coups venant de son camp, sans oublier ses opposants. Après sa mort qui n'a suscité « aucune manifestation de la part de la population » selon le Dr Gada, une lutte fratricide s'est ouverte pendant des années entre tenants du pouvoir et opposants. Malheureusement cela n'est pas prêt de prendre fin.

« L'Ablodé n'est pas une idéologie de guerre, de démonisation, de l'exclusivisme »

Ce sont les propos du Dr Gada Folly Ekoué, présentateur du thème du jour. Pour l'orateur, notre pays vit une confusion politique et c'est aussi la faute aux fils de l'Ablodé. « Nous n'avons pas bien compris ce que veut dire l'Ablodé », a déclaré l'enseignant-chercheur. Présenter une entité de notre pays qui a aussi participé à la lutte pour la libération du pays comme l'ennemi à abattre fut une grave erreur. « Si nous

continuons sur cette voie, les fils de l'Ablodé vont disparaître. L'UFC a décidé désormais d'aller à l'encontre de l'incompréhension populaire », a-t-il précisé. Le pacifisme n'est pas une faiblesse, au contraire, c'est la meilleure voie pour réussir ce qu'on entreprend. La décripation politique que prône l'UFC ne peut que favoriser l'essor économique, ouvrir la voie aux investissements extérieurs et promouvoir le bien-être social. « Chaque fois que les gens de l'Ablodé ont voulu prendre les armes au Togo, cela n'a pas marché. C'est le pardon et l'amour qui vont régler le cas togolais », martèle l'universitaire. En ce qui concerne ceux qui réclament un bilan pour l'accord RPT-UFC, les leaders du parti aux couleurs jaunes se défendent de plusieurs avancées. « Nous allons lentement, mais nous allons sûrement et nous y arriverons quel que soit le temps que cela prendra », a ajouté M. Isaac Tchiakpé, un autre conseiller de Gilchrist Olympio,

Edem Dadzie

RDC / Présidentielle 2018

Alliance Kamerhe et Tshisekedi, la plateforme qui réduit les chances de l'opposition

Ils s'étaient retirés 24 heures après avoir paraphé le document reconnaissant le député Martin Fayulu comme candidat unique de l'opposition. Vital Kamerhe et Félix Tshisekedi ont scellé à leur tour une alliance pour contrer désormais le bloc de Fayulu et de Ramazani, le dauphin de la mouvance présidentielle. Une alliance de plus et « de trop », qui fragilise les chances de l'opposition congolaise de remporter le scrutin présidentiel du 23 décembre 2018.

A Nairobi, les deux hommes se sont retrouvés en conclave pour discuter des conditions d'une collaboration fructueuse pour l'échéance de décembre. Après avoir retiré leur confiance à Martin Fayulu, arguant du mécontentement de leur base, Félix Tshisekedi de l'UDPS et Vital Kamerhe de l'UNC ont signé ce 24 novembre 2018 à Nairobi, un accord avec comme point principal, le poste de Premier ministre à Vital

Kamerhe en cas de victoire. En dehors de ce point, l'UDPS contrôlera les Affaires étrangères, l'Intérieur, la Sécurité et l'Assemblée. En plus de la magistrature, l'UNC obtiendra la présidence du Sénat, la gouvernance de la Banque centrale, les ministères des Finances, des Infrastructures de la Défense et de la Justice. Dans cette plateforme qu'ils ont dénommée « Cap pour le changement » qui décrit les points d'un accord étalé sur les

deux mandats auquel peut prétendre un chef d'Etat en RDC, les deux hommes inverseront les rôles après un mandat. C'est-à-dire que la plateforme présentera Vital Kamerhe comme candidat unique à la présidentielle de 2023, et Félix Tshisekedi deviendra Premier ministre.

Alors que la campagne électorale a commencé depuis mercredi 21 novembre, cet accord qui crée un autre bloc affaiblit encore les chances de l'opposition congolaise de



Kamerhe et Tshisekedi

gagner les élections qui sont à un seul tour.

En répartissant leurs voix entre le bloc Martin Fayulu et compagnie et Tshisekedi-Kamerhe, l'opposition congolaise pêche par excès de confiance au regard des sondages menés ces

derniers temps en RDC. Face à une machine Kabila bien implantée et qui ne souffre pas de moyens financiers et logistiques pour battre campagne, l'opposition « effritée » est mal partie pour amener l'alternance dans le pays.

Alexandre Wémima

Bénin / Restitution des œuvres d'arts

Faut-il applaudir Macron ou Talon ?

Il avait fait la promesse d'œuvrer à la restitution temporaire ou définitive du patrimoine africain en Afrique. Après exactement 12 mois, le président français Emmanuel Macron rentre dans l'histoire et crée une polémique séculaire qui a survécu aux bouleversements sociaux. 26 œuvres réclamées par le Bénin retrouveront leur terre d'origine, ouvrant la voie à une requalification des relations entre la France et l'Afrique.

Acte courageux ou acte de sagesse, diversion ou acte lourd de conséquences, la décision du président français est diversement appréciée en France. Car, au regard des implications que cette décision suscite, la restitution des œuvres d'art dépasse le simple geste de la France à l'endroit de ces pays d'Afrique longtemps restés dans l'ombre d'une supposée relation d'égal à égal.

C'est, à n'en point douter, un acte historique. Mais surtout courageux. La célérité avec laquelle le jeune président français a pris cette décision aura surpris plus d'un. Car, sans même requérir l'approbation du Parlement, le président Macron a, décidé de restituer des biens appartenant aux musées français considérés par la loi française comme « inaliénables », ne pouvant être ni vendues, ni offertes. Qu'à cela ne tienne. La procédure respectée ou pas, la décision de restitution aura lancé un signal fort dans les relations entre la France et l'Afrique.

Face aux mouvements afro-optimistes qui pointent pour la plupart du doigt le rôle néfaste de la France dans la descente aux enfers des économies africaines francophones, la France se devait de rétablir au plus vite la confiance qui s'est au fil du temps effritée.

En se référant à la valeur culturelle que représentent ces œuvres d'art pour les Africains, on comprend ainsi le grand acte symbolique que vient d'accomplir le président Macron. « Absurde », c'est le mot employé par l'éditorialiste et chroniqueur togolais Jean-Baptiste Placca, pour qualifier la situation qui voudrait, par exemple, que certains chefs traditionnels nigériens, pour valider leur intronisation en tant que rois ou leaders spirituels de leurs communautés, aient été, jusque-là, obligés de faire le déplacement de Londres, pour prendre symboliquement siège dans le trône prévu à cet effet, et que le colonisateur a emporté comme simple objet d'art, relevant du butin de la soumission coloniale. « Devant le trône du roi

Ghézo, que de Dahoméens (Bénois) se sont prosternés, déchaussés, dans l'enceinte même du Musée du Quai Branly ! Parce qu'ils lui doivent vénération. Et l'idée de la restitution, suggérée par ce jeune chef d'Etat français, vient apaiser, comme vous ne pouvez l'imaginer, les relations de la France avec l'Afrique ».

Au demeurant, c'est une décision qui place désormais Macron et Talon en « héros » du retour des œuvres d'arts africains vers l'Afrique. Actuellement en proie à de vives critiques sur leur gouvernance, Emmanuelle Macron qui peine à désamorcer la grogne des « Gilets jaunes », et Talon qui fait face à une opposition de plus en plus coalisée et forte à l'approche des élections au Bénin, c'est un petit soulagement que viennent de s'offrir ces deux présidents, avec cette décision. Reste maintenant à régler les implications juridiques pour que la restitution soit effective.

Alexandre Wémima

Libéria / Politique

L'ancienne présidente Ellen Johnson exhorte les présidents trop âgés à quitter le pouvoir

À 80 ans, Ellen Johnson-Sirleaf a décidé de se fâcher avec le syndicat des chefs d'État. Dans une curieuse déclaration, l'ancienne présidente du Libéria exhorte ses pairs « trop âgés » à quitter le pouvoir afin de laisser la place aux générations montantes.



Ellen Johnson Sirleaf

Dans son collimateur, une bonne dizaine de noms, dont un seul est explicitement cité par la « dame de fer » de Monrovia, dans une déclaration prononcée la semaine dernière : celui de l'Ougandais Yoweri Museveni. « S'ils ne s'en vont pas à temps, s'ils ne permettent pas aux classes d'âge plus jeunes d'accéder aux affaires, c'est la stabilité de nos États qui est menacée, poursuit Ellen Johnson-Sirleaf, auréolée de ses prix Nobel et Mo Ibrahim. Il est tout à fait malheureux que le président Museveni ne le comprenne pas. »

Quand on sait que la moyenne d'âge des

présidents d'Afrique est la plus élevée des cinq continents (63 ans), alors que celle de leurs administrés est la plus jeune au monde (19,5 ans), il est clair que l'ancienne présidente du Libéria n'a pas tort. Mais il faudra rappeler à son endroit qu'elle a quitté le pouvoir à 79 ans.

Souvent jugés trop âgés pour diriger, les présidents africains ne le sont pourtant pas plus que leurs homologues internationaux. Le vrai problème ne serait-il pas plutôt leur longévité au pouvoir ?

T.M. et Jeuneafrique.com

Finance inclusive La Fébéséf outillée pour être mieux organisée et accompagner les bénéficiaires

Les membres de la Fédération nationale des bénéficiaires de services financiers (Fébéséf) ont été formés en renforcement de capacités organisationnelles. Cette formation qui a débuté le 19 novembre dernier à Dapaong, a pris fin le samedi 24 novembre à Lomé. L’atelier de formation s’est déroulé dans différentes régions, notamment à Dapaong, Kara, Sokodé Atakpamé, Kpalimé et Lomé.



Table d'honneur à la formation en renforcement de capacités organisationnelles

Au total 1300 femmes ont été formées sur toute l’étendue du territoire au cours de cette formation de renforcement de capacités organisationnelles. La formation a été assurée par des consultants venus du Bénin qui ont partagé leurs expériences avec les participants. La Fébéséf a été mise en place en 2015. Cette fédération accompagne le Fonds national de la finance inclusive (FNFI) dans ses activités, notamment à travers des séances de sensibilisations, l’accompagnement en éducation financière. La formation a pour objectif d’aider la Fébéséf à être mieux organisée pour accompagner les

bénéficiaires. Elle leur permettra aussi de faire une utilisation efficace des crédits et d’entreprendre dans de meilleures conditions. « Nous avons voulu manifester notre reconnaissance à leur endroit en leur permettant d’avoir les outils nécessaires pour organiser le fonctionnement de leur bureau et aussi accompagner au mieux toutes les femmes qui entreprennent dans le cadre du FNFI au Togo », a déclaré

la secrétaire d’Etat chargée de l’Inclusion financière et du Secteur informel, Mme Mazamesso Assih.

Les crédits du FNFI ont permis de changer le quotidien des bénéficiaires. Selon la présidente de la Fébéséf-région Maritime : « le FNFI a joué beaucoup de rôles dans la capitale togolaise et a permis d’octroyer des fonds à des femmes dans plusieurs domaines notamment dans le domaine commercial, agricole et de renforcement de capacités de la jeunesse. Grâce au FNFI, aujourd’hui il y a le sourire dans les foyers ». Le FNFI a permis d’octroyer aujourd’hui plus de 70 milliards de crédits, soit 1 500 000 crédits pour 800 000 personnes.

Félix Tagba

Bourse L’Association africaine des bourses a un nouveau comité exécutif

Le nouveau comité exécutif de l’Association africaine des bourses (Asea) a été mis en place hier dimanche 25 novembre à Lagos au Nigéria. La cérémonie s’est déroulée en marge de la 22ème conférence annuelle de l’Asea qui se tient au Nigéria du 25 au 27 novembre. Le nouveau comité exécutif a été mis en place pour un mandat de 2 ans (2018-2020).



Photo de famille du nouveau comité exécutif

Le directeur général de la bourse de Casablanca Karim Hajji a été élu président du comité exécutif et son Vice-président est le Dr. Edoh Kossi Ame-nounvé, directeur général de la BRVM. Le nouveau comité exécutif est composé de 9 bourses de valeurs. Il s’agit des bourses de Johannesburg, de Casablanca, la Bourse régionale des valeurs mobilières de l’Uemoa (BRVM), de Nairobi, du Ghana, de Douala, d’Egypte, du Rwanda et de Botswana. Créée en 1993, l’Asea compte au total 25 bourses de valeurs. L’association dont le siège se trouve à Nairobi au Kenya travaille à développer le potentiel des marchés de capitaux africains. Elle vise à « permettre que les bourses de valeurs mobilières d’Afrique soient des acteurs clés de la transformation économique et sociale de l’Afrique à l’horizon 2025 ». F.T.

Finance Fin des travaux de mise en œuvre du Système de gestion et d’analyse de la dette

Après 22 mois, les travaux du projet de mise en œuvre du Système de gestion et d’analyse de la dette (Sygade 6) ont pris fin. La cérémonie de clôture de ce projet a été organisée le vendredi 23 novembre dernier au ministère de l’Economie et des Finances.

Le coût global du projet de mise en œuvre du Système de gestion et d’analyse de la dette (Sygade 6) est estimé à 600 000 d’Euros, soit environ 393 574 200 FCFA. Le programme a été financé par l’Union européenne. Selon le secrétaire général du ministère de l’Economie et des Finances, Badanam Patoki, le bilan de la mise en œuvre du projet est satisfaisant. « Au terme du projet qui a duré 22 mois, je puis vous assurer que le bilan est globalement satisfaisant », a indiqué Badanam Patoki. Le projet a permis au ministère de l’Economie et des Finances de mettre en place une nouvelle version de système. « En effet grâce à ce projet, la direction de la Dette publique et du Financement s’est dotée d’une nouvelle version du Système de gestion et d’analyse de la dette, en passant de Sygade 5.3 à Sygade 6 », a ajouté Badanam Patoki. Initié par la Conférence



secrétaire général du ministère de l’Economie et des Finances Badanam Patoki

des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced), le Sygade a permis de renforcer la capacité des pays en développement et des pays en transition à gérer leur dette de manière efficace et viable afin de contribuer à la réduction de la pauvreté et au développement économique. Le projet a aussi pour objectif de soutenir la bonne gouvernance.

F.T.

www.africardv.com

L’Afrique, par des Africains, dans une perspective africaine

Tout se précise pour les législatives du 20 décembre

Bilan du recensement électoral, état des lieux des candidatures, liste définitive par la Cour Constitutionnelle...

► Tirage au sort de l'ordre de positionnement sur le bulletin de vote aujourd'hui

Le 20 décembre prochain, quelque 3 millions de Togolais sont appelés à élire de nouveaux députés. Le gouvernement affiche le respect de la date proposée par la feuille de route de la Cédéao en confirmant cette date, validée par la Céni. Premières élections organisées au Togo depuis les soulèvements d'août 2017, on retiendra deux choses de ces batailles électorales historiques. La première est qu'en dépit des contestations marquées même par l'appel de la Coalition des 14 partis à boycotter les opérations de recensement, un nombre important des électeurs se sont inscrits pour se rendre aux urnes, soit au total 3 041 599 inscrits pour les deux zones, selon les chiffres communiqués par la Commission électorale nationale indépendante (Céni). La seconde est la redéfinition de la classe politique qui s'annonce douze 12 partis politiques et 18 listes de candidats indépendants qui se lancent dans la course aux législatives avec un total de 856 candidats. Il est désormais certain que les partis rassemblés au sein de la Coalition n'iront pas à cette élection. Pour l'heure, l'on sait qu'à l'issue de l'examen de 137 dossiers de candidatures dont 110 au nom des partis politiques et 27 au nom des indépendants pour les prochaines législatives, la Cour Constitutionnelle a invalidé une liste d'indépendants, celle du « Mouvement jeunesse Consciente du Togo-MJCT » dans la circonscription électorale d'Agoue-Nyivé. dossier.



Le président de la Ceni Prof Kodjona Kadanga

Les candidats connaîtront l'ordre de positionnement sur les bulletins de vote aujourd'hui. Dans un communiqué, hier, dimanche, la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) invite tous les candidats en tête de liste ou leur représentant à assister au tirage au sort de l'ordre de positionnement sur le bulletin de vote prévu pour le lundi 26 novembre 2018.

« Dans le cadre des élections

législatives du 20 décembre 2018, le président de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) invite tous les candidats en tête de liste ou leur représentant à assister au tirage au sort de positionnement de sur le bulletin de vote prévu pour le lundi 26 novembre 2018 à partir de 16 heures au siège de l'institution », notifie le communiqué.

TM

Plus de 3 millions d'électeurs vont élire les futurs députés



Des électeurs en train de chercher leurs noms sur une liste

Le Président de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) fait vendredi dernier, le point de l'organisation pratique du recensement électoral, l'appui de la CEDEAO et le dépôt des candidatures à la presse. On retient qu'à l'issue du recensement électoral organisé du 1er au 25 octobre, 3 041 599 personnes ont été enrôlées. La session de rattrapage a permis d'enregistrer 210 000 autres. 856 candidats sont en lice pour les législatives maintenues au 20 décembre.

Pour le président de la CENI, les listes électorales seront affichées dans les centres de recensement et de vote le 30 novembre pour ouvrir la voie aux recours qui doivent être introduits dans les 48 heures qui suivent l'affichage.

Kodjona Kadanga a également fait le point des dossiers de candidatures. Il ressort que 140 dossiers

provenant de 12 partis politiques et regroupements de partis politiques et de 18 indépendants pour un total de 856 candidats ont été reçus du 9 au 19 novembre par la CENI.

« Ces dossiers après vérification par le ministère de l'administration territoriale ont été transmis à la Cour constitutionnelle pour examen en vue de la publication de liste définitive », a indiqué le président de la CENI.

Prof Kadanga annonce que les élections législatives sont maintenues au 20 décembre. Pour ce faire, la gestion administrative des contentieux sur les listes électorales et le traitement des doublons aura lieu du 1er au 13 décembre. La campagne électorale est programmée pour la période du 4 au 18 décembre et le vote général aura lieu le 20 décembre.

La Coalition des 14 partis politiques de l'opposition contexte

l'organisation de ces élections. Elle exige une reprise du processus électoral et un report du scrutin pour avoir des élections démocratiques, équitables et sincères.

Elle boycott de ce fait les élections

et promet les empêcher. Le ministre de la sécurité, Damehame Yark a promis une réaction énergique contre toute tentative de trouble dans la période électorale.

Togobreakingnews.info

Législatives du 20 décembre La liste définitive des candidatures rendue publique



Des agents de la Ceni transportant des kits de recensement

La Commission électorale nationale indépendante (Ceni) dans un communiqué en date du samedi 24 novembre 2018, informe les candidats aux élections législatives prochaines que la liste définitive a été rendue publique par la Cour constitutionnelle du Togo.

Conformément à l'article 225 du code électoral, les candidats en tête de liste sont « priés de verser au Trésor public, pour chacun des candidats de leur liste, le cautionnement fixé par le décret n° 2018-163/PR du 08 novembre 2018 et de présenter la quittance de paiement à la Ceni pour recevoir le récépissé définitif ». Ces derniers n'ont pas une minute à perdre. Ils doivent rapidement se conformer aux termes du communiqué.

« Le président de la Ceni rappelle aux candidats que le défaut de versement de ce cautionnement dans les 24 heures qui suivent la publication de la liste, entraîne l'annulation de la candidature », précise le communiqué. Il faut reconnaître que les choses sont allées très vite. Vendredi dernier, la

Ceni a présenté le bilan du recensement électoral et de l'état des lieux des candidatures recueillies.

Le professeur Kodjona Kadanga, président de cette institution s'est prononcé sur le nombre de candidatures réceptionnées par l'institution chargée d'organiser et de superviser les élections au Togo. 140 dossiers issus de 12 partis politiques et 18 listes de candidats indépendants avaient été enregistrés, ce qui fait au total 856 candidats.

La Ceni a aussi à l'occasion publié les chiffres provisoires du recensement électoral effectué sur l'ensemble du territoire. Au total 3.041.599 Togolais ont été enrôlés, soit 1 428 273 hommes et 1 613 326. 210 000 personnes se sont fait enrôler durant la période de rattrapage. Ces chiffres bruts « sont en train d'être soumis au traitement afin d'obtenir une liste provisoire qui va être retravaillée pour aboutir à une liste définitive et fiable », a expliqué le président de la Ceni.

Edem Dadzie

Une liste d'indépendants invalidée dans la circonscription Golfe / Agoè-Nyivé



Une électrice glissant un bulletin dans une urne

La liste d'indépendants « Mouvement Jeunesse Consciente du Togo » (MJCT) de la circonscription électorale Golfe/Agoè-Nyivé a été invalidée par la Cour constitutionnelle, selon la décision portant publication de la liste définitive de candidatures aux prochaines élections législatives. Ce scrutin se tiendra le 20 décembre, date proposée par la feuille de route de la Cédéao et confirmée par le gouvernement. Dans sa décision, la Cour a indiqué avoir étudié 137 dossiers de candidatures dont 110 au nom des partis politiques et 27 au titre de groupes de candidats indépendants.

« Considérant que, de la lettre de transmission du Président de la CENI, il ressort que douze (12) dossiers provenant du parti politique dénommé « Mouvement Patriotique pour la Démocratie et le Développement » (MPDD) étaient incomplets ; mais que les candidats concernés avaient été invités par la CENI à régulariser leurs dossiers de candidatures ; ce qui fut fait », explique la Cour.

« Considérant que l'examen minutieux des dossiers a néanmoins révélé un autre cas litigieux non mentionné par la CENI et qui est relatif à l'âge des candidats ; qu'il y a donc lieu d'examiner ce cas découvert par la Cour constitutionnelle elle-même. Considérant que, pour les élections législatives, le code électoral, en

son article 205, précise que « nul ne peut être candidat s'il n'est âgé de vingt-cinq (25) ans révolus à la date du scrutin », poursuit la décision de la Cour.

Tingbenime Assénra Emile, inscrit sur la liste d'indépendants MJCT dans la circonscription électorale Golfe/Agoè-Nyivé, né le 27 octobre 1995, n'a pas l'âge requis pour être candidat.

Alors son dossier de candidature a été retiré « et, par conséquent », la liste d'indépendants MJCT de la circonscription électorale Golfe/Agoè-Nyivé a été « invalidée », précise la Cour.

Rappelons que la coalition de l'opposition boude les législatives du 20 décembre. Elle exige notamment l'arrêt du processus électoral.

La coalition exige également la recomposition du bureau de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) et la reprise de toutes les activités que l'Institution a déjà menées. Elle a boycotté le recensement électoral.

La campagne électorale en vue de ce scrutin, doit s'ouvrir le 4 décembre prochain. Au total 12 partis politiques et 18 listes d'indépendants, ont été enregistrés par la CENI, qui les a transmis à la Cour constitutionnelle pour validation.

Savoirnews.net
Réalisé par la Rédaction

Pharmacies de garde de Lomé du 19 au 26 / 11 / 2018

BOULEVARD	Doulassamé	22 21 65 49
BEL AIR	Non loin de Palm Beach	22 21 03 21
OCAM	Rue de l'ENTENTE	22 21 62 05
OLIVIERS	Bd. H. Boigny	22 27 04 34
AMESSIAME	Marché de Bè	96 32 97 60
ESPERANCE	Nyékouakpôé	22 21 01 28
LIBERATION	Av. Libération	22 22 25 25
GBOSSIME	Gbossimé	22 22 50 50
ROBERTSON	Nyékouakpôé	22 22 28 41
N.D. DE LA TRINITE	Bd la paix	22 21 27 80
GBEZE	Bd Jean Paul II	22 26 32 61
UNIVERS - SANTE	Cité OUA	22 61 81 43
AEROPORT	Rte de l'Aéroport	22 26 21 22
INTERNATIONALE	Hedzranawoe	22 26 89 94
RAOUDHA	Hedzranawoe,	22 61 39 39
SANTA MADONNA	Kégué	70 01 03 03
MISERICORDE	BE-KPOTA	23 38 47 62
MAËLYS	Bè Kpota	22 27 60 19
ELI-BERECAL	Adidogomé	22 51 22 82
LA REFERENCE	Adidogomé	22 51 12 12
BONTE	SEGBE,	93 95 80 78
BETANIA	Totsi-Glenkomé	96 80 10 11
MILLENAIRE	Agoenyivé	22 51 64 31
MATHILDA	Lomégan - ODEF	22 51 15 34
EL SHADAÏ	ESTAO	22 51 44 25
DIEUDONNE	LEO 2000	70 44 84 59
EL-SHAMMAH	amadahomé	70 43 25 85
LA GRÂCE	SUN AGIP Agoè	22 25 91 65
ESPACE VIE	Agoe Logopé	99 85 89 07
MAINA	Agoé Assiyéyé	22 33 65 34
MAWUNYO	Agoè-Sogbossito	70 42 34 64
TAKOE	Zongo	22 34 03 42
DE L'EDEN	Baguida	70 42 13 98
VERSEAU	Baguida	22 27 34 53

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékouakpôé, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30
AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 79 19
BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
GYM CENTER (Qtier Nyékouakpôé, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60
GYM FIL«O»PARC (Agoé Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

Larry Event Day (LED)
Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
Communication, Location d'espaces
Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers
AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
LE CHAMPION SUPER MARCHÉ
(Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 79 19
COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90
COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE « LES ANGES »; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
Tél : 22 40 04 99

Traduction

Avez-vous un texte, un document, un diplôme à traduire?
Plus de soucis, contactez:
Africa Translate Consulting.
Tél: (+228) 90 30 26 94 / (+228) 22 44 89 43
E-mail: dhoglonou@africatranslate.com



Photo du jour



Légendez cette photo

Méditation

« Il y avait un homme riche, vêtu de pourpre et de lin fin, qui faisait chaque jour des festins somptueux. Devant son portail gisait un pauvre nommé Lazare, qui était couvert d'ulcères. Il aurait bien voulu se rassasier de ce qui tombait de la table du riche ; mais les chiens, eux, venaient lécher ses ulcères. »
Ouvre mes mains Seigneur qui se ferment pour tout garder, le pauvre a faim devant ma maison. Apprends-moi à partager. L'histoire du pauvre Lazare et de l'homme riche m'interpelle ce matin Seigneur. Je vis difficilement la charité autour de moi, en famille, en société, bref dans mes milieux de vie respectifs. Je ne suis pas généreux envers ceux qui souffrent et sont dans le

véritable besoin. Tu me mets en garde contre ce manque d'élan de charité qui risquerait me conduire dans la géhenne. Mon argent, mes richesses et mes sécurités rendent mon cœur parfois insensible; je suis indifférent à la misère du pauvre qui ne reçoit de moi que mépris, insulte. Or, tu me dis : vanité de vanité, tout est vanité. Apprends moi Seigneur à être généreux. Donne-moi de comprendre que mon argent, mes richesses ne sauront m'être utiles en enfer, puisque je n'emporterai avec moi rien de tout cela. Seigneur, donne-moi un cœur de pauvre. Apprends-moi que tu es la seule richesse. Je te remercie pour les biens que tu nous as donnés dans la création, je te demande de savoir les utiliser pour aimer

Blague

: Quand une fille qui ne salue personne dans le quartier commence à saluer tous les frères du quar-tier...faut pas chercher à comprendre

-Elle est ENCEINTE !



Fitheb 2018

« Quand cela commence, cela doit finir... », Erick-Hector Hounkpè

La 14ème édition du Festival international de théâtre du Bénin (Fitheb) a pris fin, le 24 novembre dernier, à Cotonou, la capitale béninoise. C'est à travers les allocutions du directeur du Festival de Niger, M. Amadou Kotondi, du directeur du Marché des arts de la scène de Tenerife en Espagne, Alejandro de Los Santos, et du directeur de Fitheb, Erick-Hector Hounkpè, que les rideaux se sont abaissés.

D'après Erick-Hector Hounkpè quand cela commence, cela doit finir. Pour ainsi dire que toute chose a une fin.

« Le 16 novembre dernier, nous avons commencé. Et l'autorité est venue ouvrir officiellement le 17 novembre. Nous sommes le 24 novembre 2018, nous n'allons pas mettre fin, mais une suspension », a souligné Erick-Hector Hounkpè.

C'est donc l'occasion pour M. Hounkpè de réitérer ses remerciements à l'endroit des festivaliers venus de près ou de loin. « Vous qui êtes venus du Burkina-Faso, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, de la France,

d'Haiti, du Sénégal, du Togo, de la Tunisie, de la Suisse, du Niger, je vous dis merci. Je voudrai spécifiquement remercier les journalistes de l'espace Uemoa auquel s'est ajoutée la Tunisienne », a déclaré Erick-Hector Hounkpè.

Le pied ne va pas là le cœur ne veut pas

« Le pied ne va pas là le cœur ne veut pas », c'est par cette anecdote que M. Amadou Kontondi, parlant au nom des artistes invités au Fitheb 2018, a exprimé sa gratitude à l'endroit du comité d'organisation de la grande biennale théâtrale du Bénin.

« Merci à la direction du Fitheb, merci à nous

artistes d'être venus montrer au peuple béninois ce que nous savons faire », a déclaré Amadou Kotondi. Pour ce dernier, la clôture de cette 14ème édition du Fitheb est une séparation douloureuse pour l'ensemble des festivaliers.

« On dit souvent au moment de la séparation de deux individus, si aucun ne ressent le regret, c'est que la séparation est venue trop tard. Et je crois que c'est avec regret que nous allons quitter le Bénin. Nous lançons un appel à la population, à ce que les prochaines éditions elle puisse faire massivement le déplacement parce que c'est un brassage entre



Erick-Hector Hounkpè à la cérémonie de Clôture

plusieurs nationalités », a affirmé M. Kotondi. Quant à Alejandro de Los Santos, c'est un plaisir pour lui d'avoir pris part au Fitheb ainsi que de découvrir le théâtre béninois et celui de l'Afrique.

Lancée officiellement sous les trois coups du gong, le 17 novembre dernier, l'édition 2018 du Fitheb a été meublée par plusieurs activités. La 14ème édition du Fitheb a donc été couronnée par 75 représentations théâtrales dans six villes du Bénin, à l'instar de

Porto-Novo, Cotonou, Lokossa, Abomey, Parakou, Natitingou.

Les spectacles qui ont gonflé de joie et d'émotion la poitrine sont notamment la pièce de théâtre camerounaise « Je suis charlotte », « L'humanité Plage » du Burkina-Faso, « Chemins de fer » d'Haïti, « Touch my body, don't my body » de Bénin, « Les voix de... » du Madagascar, « L'écrivain public » de France, « Palabre du Cordonnier » du Togo.

Nadia Edodji, à Cotonou

« Fitheb distinction 2018 »

Soirée bercée par le « Palabre du cordonnier »

La journée du 23 novembre dernier a été dédiée aux distinctions anthume et posthume dans le cadre de la 14ème édition du Festival international du théâtre du Bénin (Fitheb). Parmi les distingués, figure le Béninois Ignace Yétchénou, acteur, comédien, réalisateur, qui est la tête d'affiche de l'édition 2018 du Fitheb. Néanmoins, bien avant cette cérémonie de « distinctions », le Togo, pays frontalier du Bénin a été à l'honneur à travers le spectacle de conte « Palabre du cordonnier » de la maison de l'oralité Gabité du Togo.

Selon Erick-Hector Hounkpè, l'initiative de décerner des distinctions se justifier par la nécessité d'éviter de « reconnaître leur vie après leur mort ».

« Il vaut mieux les célébrer de leur vivant », précise-t-il. Ainsi dit, à cette édition,

le Fitheb a célébré une dizaine de ces personnes qui ne ménagent aucun effort pour donner de l'éclat au théâtre béninois et africain. En dehors d'Ignace Yétchénou, d'autres acteurs béninois et d'ailleurs du quatrième art ont été également



Remise de distinction à Alougbine Dine

distingués pour leur effort, et le travail abattu pour l'avancement de l'art de la scène et du théâtre au Bénin.

Il s'agit des Béninois

Alougbine Dine, Koffi Gaou, Tola Koukoui, José pliya, Florisse Adjanohoun, de l'Ivoirien Zié Coulibaly, et du Burkinabè Hamadou Mandé, entre autres.

Pour Ignace Yétchénou, c'est un honneur d'être non seulement la tête de l'affiche du Fitheb 2018 mais aussi de bénéficier de cette distinction. « Être tête d'affiche, d'un événement comme le Fitheb, c'est pour moi la reconnaissance de toutes ces années investies avec mon art à traquer de nouveaux espoirs pour mon peuple. Désormais je me sens porteur de toute la parole de l'art dramatique au Bénin et je voudrais porter cette parole le plus haut et le plus loin possible », s'est enthousiasmé Ignace Yétchénou.

N.E.

Lire

« L'âme du monde » de Frédéric Lenoir. Ed Nil. 2012 Pp 38-39

« ...D'ailleurs, les études scientifiques les plus récentes étayent ce point que toutes les sagesses du monde affirment depuis des millénaires. Au bout du compte, nous ne savons plus très bien ce qui relève de la matière ou de l'énergie spirituelle. Nous savons qu'il existe des flux

invisibles qui traversent le monde et le corps humain, dit à son tour Maître Kong. La médecine énergétique chinoise est fondée sur ce postulat. Ce monde invisible, fait de forces ou d'énergies, n'a pourtant rien de surnaturel: il est naturel. Nous pensons simplement, à l'inverse des matérialistes, qu'il existe plusieurs niveaux de réalité dans la nature. Un niveau visible, observable et mesurable par les sens, et un niveau plus subtil,

invisible par les yeux du corps, mais tout aussi réel, et sur lequel nous pouvons intervenir. C'est d'ailleurs ce que vous faites quotidiennement dans votre pratique, chère Ansy ? Certainement. La transe chamanique est un état modifié de conscience dans lequel nous percevons un autre niveau de réalité. Lorsque j'entre en transe, mon esprit se modifie. Je perçois la forme et les couleurs de l'âme des personnes qui

m'entourent, ainsi que des entités perturbatrices invisibles. Mon travail consiste à soigner l'âme pour guérir le corps. Cette question de l'âme est le point fondamental qui nous rassemble, dit le rabbin avec force. Quel que soit le nom que nous lui donnons, nous expérimentons tous une partie intime et invisible qui n'est pas réductible au corps physique. Les autres sages hochèrent la tête en signe d'approbation. Le soufi

prit la parole : J'ajouterai que nous croyons aussi à l'immortalité d'une partie de l'âme: l'esprit. Et cela est vrai aussi, si je ne me trompe, des philosophes grecs de l'Antiquité? Tout à fait, répondit Gabrielle.

De Pythagore à Plotin, en passant par Socrate, Platon, Aristote ou les stoïciens, la plupart des philosophes de l'Antiquité croient en l'existence d'une partie immortelle de l'âme... »

Coupe du monde 2030
Le Maroc, l’Espagne et le Portugal ensemble pour l’organisation ?

Lors d’une visite officielle il y’a quelques jours au Maroc, le président du gouvernement espagnol Pedro Sanchez a proposé à ses hôtes de présenter une candidature conjointe, en associant également le Portugal, pour l’organisation de la coupe du monde 2030.

L’idée était dans l’air depuis l’échec de la candidature marocaine à l’organisation de la coupe du monde 2026, qui aura finalement lieu en Amérique du Nord. Les représentants du Maroc avaient du mal à cacher leur déception en devenant le premier pays à repartir berdouille pour la cinquième fois dans cette quête. Le royaume chérifien avait déjà échoué dans ses tentatives en 1994 face aux Etats-Unis, en

1998 face à la France, en 2006 face à l’Allemagne et en 2010 face à l’Afrique du Sud. Devant une telle bataille qui s’annonce rude, s’associer plutôt que rivaliser pourrait s’avérer payant. Et c’est là que le Portugal entre dans le jeu, puisque l’Espagne tenait de toute façon à renouveler son association avec son voisin. Pour l’instant, il est encore difficile à dire si une telle candidature verra



Pedro Sanchez et Saadeddine Le Othmani

finalement le jour. Mais la visite du président du gouvernement espagnol à Rabat a peut-être permis d’avancer sur le sujet.

Plusieurs arguments semblent plaider pour un projet qui aurait évidemment une grande portée symbolique en

associant pour la première fois les deux rives de la méditerranée. Si l’Espagne et le Maroc appartiennent à deux continents différents, le fait est que les deux pays sont à 14 km de distance au point le plus proche. L’effort à accomplir pour mettre les infrastructures à la hauteur d’un mondial à 48 nations serait beaucoup plus faciles à assumer à trois, malgré les difficultés d’une telle co-organisation. Si un tel projet arrivait voir le jour, il s’agirait d’une grande première entre des pays appartenant à des confédérations différentes.

Justin Amaah

Matchs aller des préliminaires de la Ligue africaine des champions
Koroki et Gomido en route pour représenter le Togo

Koroki Mètètè de Tchamba et Gomido de Kpalimé qualifiés respectivement pour la Ligue africaine des champions et la coupe Caf, disputent cette semaine leur premier match. Le club de Tchamba affronte demain 27 novembre l’Asc les Jaraaf de Dakar au stade Léopold Sedar Senghor de Dakar. Gomido, vainqueur de la coupe du Togo joue le mercredi 28, le club l’As Coton Tchad SN de N’Djaména.



Coupes CAF

Assistée par un représentant de la FTF, Aklesso Amah, la délégation de Koroki est composée de 40 personnes. Il s’agit de 18 joueurs, 7 membres du staff technique, 10 dirigeants, 01 représentant de la Fédération togolaise de Football (FTF), 1 arbitre (Eric Fagla), et un 1 journaliste (Hugues Attikpo). La liste des joueurs convoqués pour ce match est composée de Soumanou Fadil, Sambaou Abd-laziz, Touko Naafiou, Tchatchibara Abdoul – Wahid, Ayara Samudini, Michael Moses, Koho Berenger, Fofana Ousmane,

Agbido Komlan, Boukari Gafarou, Assouma Salami et Bodzroma Kokouvi Jean. Le staff technique est composé lui de Brehima Traore, Yacoubou Moussa, Assindoh Souleymane, Nekere Gafarou, Issifou Moubarak, Alassane Taidi, Tchagnao Salifou, Abdou Koli Abdoul Aziz. La délégation de Gomido de Kpalimé est composée de 30 personnes : 20 joueurs, 5 membres du staff technique, 4 dirigeants et 01 représentant de la Fédération togolaise de football (FTF) du nom de Claude Djaupe. Pour ce match, Gomido a fait

confiance à Mahadiou Sama, Yao Attikpo, Fabrice Zegueï, Messan Toudji, Abalo Bataki, Ouro-Tanko Akondo, Ekililou Alhassane, Damigou Lamboni, Moïse Adjahlin, Kone Ahmed Cheick, Messan Degli, Junior Ellesah Mensah, Thibault Klidje, Folly Ekoue, Amevi Gadjabo, Kamaloudine Sorafina, Safiou Saibou, Rachad Adazi-abdoulaye, Madje Cofie Koudeka et Nana Badarou. Les dirigeants et le staff technique sont composés de Winny Dogbatse, Lambert Ameyi, Adjo Alodzi, Godwin Afedo, Tomedegbe Eze, Koami Adzika, Omorou Djabakatie, Etse Mekedehou et Edmond Daou. Les matchs aller de ces 32ème de finale de la compétition se jouent demain 27 novembre et mercredi 28 novembre. Les matchs retour sont prévus pour les 4 et 5 décembre prochain. En cas de qualification pour les 16ème de finale, Koroki affrontera le Wydad Casablanca (Maroc), qui fut l’adversaire de l’As Togo port et Gomido jouera contre le Zamalek d’Egypte.

Attipoe Edem Kodjo

Championnat militaire et paramilitaire de football
Le Régiment para commando remporte la 34ème édition

La 34ème édition du championnat militaire et paramilitaire de football au Togo a pris fin samedi 24 novembre dernier. Le match de la finale a été remporté par le Régiment parachutiste commando (RPC) qui a battu aux tirs au but l’équipe de la Gendarmerie nationale (GN).



Le terrain de l’Etat-major a abrité cette finale qui a accouché d’une souris après les 90 minutes amplement disputées (0-0). Il a fallu procéder aux séances fatidiques de tirs au but pour assister au sacre du Régiment parachutiste commando de Kpatoumbi Liabé, avec 4 tirs au but réussis contre 3 pour la Gendarmerie nationale, amenée par Amegnito Akouete. Le match de classement s’est disputé la veille, vendredi

23 novembre, sur le terrain JCA d’Agoè. Les Bataillants d’intervention rapide (Bir) ont remporté cette petite finale (3ème place) en venant à bout du deuxième Régiment d’infanterie (RI) d’Adidogomé 2-1. Au total 19 unités ont participé à ce championnat, réparties en 4 groupes. Le groupe A est composé de 4 unités. Le groupe B abrite 5 unités de même que les deux derniers groupes.

A. E.

Brouille entre le MCD et le reste de la Coalition

Me Tchassona Traoré invite ses compagnons de lutte à ne pas mentir au peuple

Depuis sa prise de position en faveur du processus électoral, notamment son appel à ses militants d'aller se faire recenser à titre conservatoire durant les trois jours supplémentaires retenus par les facilitateurs dans la crise togolaise, le président du Mouvement citoyen pour la démocratie (MCD), Me Mohamed Tchassona Traoré, a l'impression que la Coalition des 14 dont il fait partie, a mis en quarantaine son parti. Toutefois, cette attitude des autres leaders de la Coalition ne semble pas du tout émouvoir le fils de Tchaoudjo. Au contraire, il enfonce le clou.



Me Mohamed Tchassona Traoré

Me Tchassona trouve parce que d'après lui, ce qu'il y a deux poids n'est pas la première fois deux mesures, pour un parti membre

de ce regroupement de l'opposition de ne pas respecter un mot d'ordre venant de son sein. Une allusion à peine voilée au Parti national panafricain (PNP), qui peut décider comme bon lui semble les moments où il pense qu'il faut manifester et boycotter celles qui ne lui semblent pas opportunes. Aucun leader n'a jamais réussi à tenir tête à Tikpi Atchadam et ses lieutenants.

Le président du MCD a donc l'impression que les réactions sont

faites à la tête du client. Excédé, il demande à ses compagnons de dire la vérité au peuple. Seules deux voies existent pour accéder au pouvoir selon le notaire : les urnes ou la révolution. Pour lui la voie de la révolution a échoué, il ne sert plus donc à rien de continuer à miroiter aux populations un semblant de révolution, qui refuse d'ailleurs de venir.

«Si nous voulons faire une insurrection, donnons-nous les moyens de l'insurrection. N'allons pas mentir au

peuple au travers de simulacres de révolution. Là-dessus, je dis que c'est dangereux pour l'avenir de ce peuple».

Même si certains pensent que le MCD ne représente rien et que son départ du regroupement n'aura aucun impact, il faut reconnaître que les antagonismes commencent à s'exposer au grand jour. De plus, beaucoup d'observateurs ont l'impression qu'on est considéré que lorsqu'on a réussi un « 19 août » au Togo.

Edem D.

Réconciliation et unité nationale

Des victimes vulnérables de Lomé Commune invitées à se présenter au siège du Hcrrun

Le Haut-commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale (Hcrrun) a publié la semaine dernière, une liste de victimes vulnérables de la zone Lomé Commune et ses environs qui seront prochainement pris en charge. Les victimes concernées, fait savoir l'institution, sont invitées à se présenter au siège du Hcrrun, munies d'une pièce d'identité en cours de validité (une carte nationale d'identité ou un passeport, une carte d'électeur ou un permis de conduire).

Le processus de mise en œuvre du programme de réparations des victimes se poursuit au Hcrrun. Pour cette semaine, (du 27 au 30

novembre), c'est le tour de certaines victimes de la zone Lomé Commune et environs de bénéficier d'une prise en charge psycho-médicale et d'une indemnisation. Les noms de ces derniers, une cinquantaine environ, ont été rendus publics.

La liste

Liste des Victimes vulnérable éligibles pour la 2^{ème} Etape des indemnisations

Région Maritime / Lomé		
N°	Nom	Prénoms
1	ADJONOU	Ayaovi
2	ADZEWODA	Ezunu Rene
3	AGAMA	Kossi Kotokou
4	AGBEGNENOU	Djatougbe Irene
5	AGNINDE	Asseham
6	AKPAGLO	Komla François
7	AKUESON	Aduayi Moevi
8	AMEDAGBE	Bogue
9	AMEGANTSE	Doh Adeyenou
10	AMOUZOU	Gbehode Komlan
11	AMOUZOU	Hodegnon Basile
12	AZANGLO	Biova Bernadette
13	AZIANGBEDE	Kokou
14	DADZIE	Komlan
15	DOGO	Amana
16	GANNA	Massan
17	GERALDO	Abdoul Wahab
18	GUENOU	Komi Frederic
19	HEMAZRO	Folly

20	JOHNSON	Frédérique Amissan
21	KADZAZIOU	Koffi
22	KASSENE	Yawo
23	KINSODE	Koffi Georges
24	KLOVI	Mensah
25	KOKOUTSE	Alphonse Kofi
26	KOUBLENOU	Komlan
27	KOUGBEADJO	Komlavi Nicolas

28	KOUTODJO Epouse Codjia	Fidèle
29	KPATOGBE	Koami Pascal
30	KULEKPATO	Afiwa Ayoko
31	KUNKE	Koku Mawunyo
32	KUNKORDO	Ayawo Pierre
33	LAWSON	Laté Mimi Remi
34	LAWSON-BODY	Etienne
35	MAMATA	Alassani
36	MATTHIA	Tete Christophe
37	MIKEM	Amoni
38	MODERAND	Kwassi Roger
39	MOEVI Epse JOHNSON	Adokovi Afi
40	MOUMOUNI	Kokou
41	NAWA	Koutoum
42	NIPASSA	Kodjo N.
43	NOUGNAKPEIN	Ako Romuald
44	NOUWOKLO	Kokouvi
45	N'ZONOU	Kpatcha
46	OKPELOU	Oladjikpo Mensah Kossivi
47	SALAMI	Nassibata Omolala
48	SEMANOU	Kossi Jean
49	SOGAN	Dovi
50	TAKASSI	Anatou Clarisse
51	TAKPAH	Kodjo Amétépé
52	TANTANA	Fousseni
53	TOUBLOUTSE	Kokouvi
54	VAN-LARE	Dziffa Abila Francklyne
55	YAKIN FARE	Oufil

La Présidente

Madame Awa NANA-DABOYA

VOTRE
AGENCE AGOE
EST DESORMAIS
OUVERTE



Horaire d'ouverture

Du lundi au vendredi de 7h45min à 17h30min
Le samedi de 8h30min à 14h00

Carrefour Adidoadin après l'ancien site de CECO BTP juxtaposé à ESIBA
en allant vers Agoe Assiyéyé coté droit.

Tél : +228 22 20 82 82 - Mail : corisbank-tg@coris-bank.com

La Banque Autrement
www.coris-bank.com

